

MAIRIE DE NANÇAY 18330

Téléphone : 02.48.51.81.35 E-mail : mairie@nancay.fr

Nombre de conseillers en

exercice: 14

Présents: 11

Votants: 12

Date de la convocation : 04/04/2024

Date d'affichage : 04/04/2024

OBJET : Fonds de Solidarité pour le Logement

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-04-015

L'an deux mille vingt-quatre

le onze avril à dix-neuf heures,

le Conseil Municipal de la Commune de Nançay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.

Messieurs BAILLY, BONNOT, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT,

URBAIN.

Excusée: Madame GUÉRU.

Absents: Messieurs BARRÉ, IMBAULT.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

décide de verser la somme de 300.00 € au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2024.

Le Maire est chargé de signer la convention que lui transmettra le Conseil Départemental du Cher.

Fait à Nançay, le 12 avril 2024

La secrétaire, Le Maire,

Murielle BOUGIS. Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 12 avril 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le :